

# Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées

Accueil > Presse > Communiqués de presse >

Sélection des trois premiers centres d'excellence de recherche sur l'autisme (...)

# Sélection des trois premiers centres d'excellence de recherche sur l'autisme et les troubles du neuro développement

publié le : 15.07.19

Le jury, réunissant chercheurs français et étrangers, présidé par le professeur Benoit Vallet a sélectionné, trois centres de recherche françaises qui deviennent les trois premiers centres d'excellence de recherche sur l'autisme et les troubles du neuro développement.

La recherche sur l'autisme a récemment permis de nombreuses avancées dans la compréhension des mécanismes biologiques associés à l'autisme et aux autres troubles neuro-développementaux, mais nous devons aller plus loin, en dotant la France d'une recherche d'excellence. Il s'agit de structurer une communauté de recherche forte, capable de travaux interdisciplinaire et étroitement connectée aux secteurs d'activité concernés (notamment soins, enseignement-éducation, technologies de compensation, etc.) de façon à diffuser rapidement les innovations à tous.

C'est à ces conditions que les personnes autistes connaitront une amélioration globale de leur situation car nous disposerons de dispositifs de repérage, de diagnostic, de soins et d'accompagnement appuyés par la recherche, la formation et l'innovation.

Cette accélération de la production de connaissances nécessite la structuration d'une communauté de recherche par essence interdisciplinaire, de la biologie moléculaire aux sciences sociales, capable de répondre à des appels à projet et de se positionner en leader européen.

En collaboration très étroite entre le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, le ministère des Solidarités et de la Santé, le Secrétariat d'état chargé des personnes handicapées et la Délégation interministérielle pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, un appel d'offres a été lancé en mars dernier et a permis de sélectionner trois centres d'excellence.

### Qui sont les trois candidats désignés centres d'excellence?

**CeAND**: Center of Excellence for Autism and Neurodevelopmental Disorders: porté par le CHU de Montepllier et coordonné par le Pr Amaria Baghdali
CeAND réunit acteurs du soin, de l'éducation et de la recherche grâce à la synergie entre
Université de Montpellier, 19 équipes cliniques du CHU (dont 6 centres de référence ou
compétence sur les TND), 19 équipes de recherche labellisées issues de 7 instituts de
recherche (IRMB, INM, IGF, IGH, IGMM, CRBM, LIRMM) ainsi que le comité local d'éthique
et l'université Paul Valéry pour l'expertise en sciences sociales et éthique. Ce regroupement
permet de disposer d'une masse critique de cliniciens et de 150 chercheurs rompus à
l'excellence, assurant une visibilité et une compétitivité au niveau international.

L'orientation translationnelle du centre est favorisée par l'excellence locale en biologie-santé et l'accès à des modèles expérimentaux de premier plan, ainsi que le soutien de Muse , du FHU Neurosciences et du pôle biologie santé Rabelais. Les forces recouvrent : une expérience reconnue dans la mise en place et le suivi de cohortes épidémiologiques prospectives de patients autistes (ELENA, EPITED, EFAAR) dans une approche vie entière, des bases de données structurées (800 participants dans ELENA) et la capacité à constituer des collections biologiques de 1er plan au sein d'un CRB accrédité, l'accès à des plateformes cliniques et technologiques (CHU-Platforms, Biocampus) tournées vers les biomarqueurs protéiques (PPC, FPP) et des modèles expérimentaux spécifiques, propices aux projets translationnels, l'implication des familles dans la gouvernance des études, de nombreux enseignements universitaires et activités éducatives (DU, AFREE).

**EXAC-T**: EXcellence in Autism Center – Tours, porté par le CHU de Tours (CHUT) membre du réseau HUGO (Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest) coordonné par le Pr. F. Bonnet-Brilhault

Le projet EXAC-T a pour objectif de fédérer, autour d'une expertise reconnue depuis 50 ans dans le diagnostic, l'évaluation, les interventions, la formation et la recherche dans l'autisme, un ensemble d'équipes Hospitalo-Universitaires et de recherche labellisées. Ce projet repose sur un noyau d'excellence composé d'équipes ayant depuis de nombreuses années des collaborations transdisciplinaires actives : unités Cliniques dédiées aux TSA et TND; CRA Centre Val de Loire CVL (enfant, adulte); unité INSERM 1253, couvrant les champs de la recherche fondamentale, préclinique, clinique et en sciences sociales, les départements de formation universitaire initiale, continue et non universitaire, le centre d'investigation clinique 1415 et s'intègre à l'axe d'excellence "Neuropsychiatrie et technologies pour la santé" du CHU de Tours. Il permettra de dynamiser les interfaces existantes avec les équipes de recherche de la SFR 4226 (UMR 7247, UMR 7295, Polytech Tours). Il offrira une structuration permettant la diffusion des expertises cliniques et de recherche (équipes Hospitalières des CRA CVL, Bretagne et Pays de Loire ; Centres de Référence et de Compétence ID, CLAD-Ouest ; réseaux du GIRCI GEM-EXCELL, HUGOPEREN) et l'opportunité de partager un même modèle organisationnel de recueil et d'exploitation des gisements de données cliniques (RiCDC).

**InovAND**: Centre d'excellence des troubles du spectre autistique et neuro-développementaux d'Île de France porté par l' Hôpital RobertDebré, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris/AP-HP et coordonné par le Pr Richard Delorme InovAND réunit un noyau d'équipes de recherche rattachées à l'hôpital universitaire Robert-Debré AP-HP et un groupe étroitement associé d'équipes cliniques et scientifiques d'Île-de-France, apportant une expertise complémentaire au centre, en partenariat avec les représentants des associations. Les équipes constitutives d'ÎnovAND regroupent des équipes couvrant l'ensemble du champ des TND, ce qui représente environ 50% de l'activité de l'hôpital pédiatrique Robert Debré AP-HP, l'un des plus grands d'Europe

InovAND s'appuie sur un Département Hospitalo-Universitaire, créé en 2012 promouvant la recherche de nouvelles thérapies pour le cerveau en développement (DHU PROTECT). Il s'agit d'une initiative conjointe de AP-HP, de l'Inserm et de l'Université de Paris.

InovAND réunira l'excellence clinique (des nouveau-nés à risque de TDN aux enfants et adultes atteints), pédagogique et scientifique (Institut Pasteur, fondations Fondamental, & Prem-Up, Neurospin-CEA-Saclay, l'IPNP et Cermes3).

# Quels objectifs visent la désignation de ces trois centres d'excellence ?

La désignation de trois centres d'excellence répond à plusieurs objectifs : établir un continuum entre l'expertise diagnostique et thérapeutique, la recherche appliquée en santé et la recherche fondamentale ainsi que la formation universitaire. La diffusion des avancées scientifiques au sein des formations initiales et continues est en effet, aujourd'hui encore, trop marquée par une très forte hétérogénéité sur le territoire. La sélection et le financement de ces centres visent d'une part à confirmer leur caractère de référence et d'autre part à permettre leur contribution, en réseau, à la production de données de qualité et interopérables pour la recherche sur l'autisme et les TNDs. Les centres sélectionnés bénéficieront de financement complémentaire dès 2019.

Cette action s'inscrit dans une stratégie d'innovation et de recherche plus large qui passe ainsi par plusieurs leviers qui, chacun en lien avec l'autre, participe de cette structuration : la création de centres d'excellence ; l'incitation à l'implication de jeunes praticiens hospitalo-universitaires, 10 postes de chef de clinique créés et pourvus parmi 50 candidat en novembre 2018 ; la coordination sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) de la communauté de recherche qui sera officiellement lancé en Octobre 2019 ; la création d'une cohorte de grande ampleur pour améliorer nos connaissances épidémiologiques.

## Informations complémentaires

- A L'appel à candidature a été ouvert le 06 février 2019 et clôturé le 30 avril 2019 B- Composition du jury :
- ▶ Président : Professeur Benoit Vallet, MD PhD, ancien Directeur général de la santé, Conseiller maitre à la Cour des Comptes, France
- ▶ Professor Christopher Gillberg, Professor of Child and Adolescent Psychiatry at the University of Gothenburg, Suède
- ▶ Professor Jonathan Green, Professor of Child and Adolescent Psychiatry, University of Manchester and Manchester Academic Health Sciences Centre. NIHR Senior Investigator, Royaume Uni
- ▶ Professeur Philippe Amouyel, Institut Pasteur de Lille, Unité d'Epidémiologie et de Santé Publique, Inserm-U1167, Directeur de la Fondation Alzheimer, France
- Dominique Donnet-Kamel, association ARAPI, France
- Florian Forestier, auto-représentant, France

### C - Critères de sélection :

- Existence d'un lien organisé avec une équipe de recherche labellisée ayant dans son domaine d'activité le neuro-développement ou l'autisme ;
- Capacité à créer une synergie entre ces domaines de recherche et ces troubles pour assurer une masse critique de chercheurs capables de rivaliser avec les centres de recherche internationaux;
- Inclusion des différentes tutelles hospitalières, universitaires et de recherche (membres Aviesan), les infrastructures (CIC, CRC, SIRIC, CET, DHU, FHU ...), les laboratoires précliniques, les centres épidémiologiques et toute autre infrastructure pertinente, matérialisée par des lettres de soutien ;
- ▶ Excellence scientifique démontrée par le nombre et la qualité des publications nationales et internationales dans le domaine du neuro-développement et de l'autisme, le nombre de projets ANR, PHRC, Européen, le nombre de brevets ;
- ▶ Collaboration au plan national et international avec d'autres équipes de recherche et/ou avec des partenaires privés ;
- Accès démontré à une file active de patients en lien avec un centre de ressources autisme et la collaboration avec des associations de personnes autistes et de leurs familles ;
- Capacité à s'organiser avec les autres centres d'excellence pour partager des données et pour participer aux projets ou infrastructures nationaux de recherche (exemple : cohorte de la stratégie autisme au sein des TND prévue par la mesure 92);
- ▶ Participation active à la formation universitaire et/ou continue dans le domaine de l'autisme et des TND ;
- ▶ Capacité à accélérer le transfert des connaissances et de technologies.

Contact presse : Arnaud Lestang arnaud.lestang@pm.gouv.fr 06 30 84 25 12